Avisbat

Mercredi 7 octobre 2026

AVIS À LA BATELLERIE
N° FR/2026/08324-0

Évènement

Travaux de tiers

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)
Article R-4311-1 du code des transports
Arrêté préfectoral du 05/10/2026
Arrêté préfectoral n°05/2026

Localisation A

Aa

PK 0.000

Précision : Pont Pres du canal, commune de Saint Omer

Du 18/01/2027
Au 20/01/2027
Tous les jours de 08h00 à 18h00

Attention spéciale

Informations supplémentaires

Inspection détaillée d'ouvrages d'art avec passerelle négative.

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à respecter la signalisation mise en place et à se conformer aux recommandations qui leur seront données par les agents de la Direction Territoriale ou de la Brigade Fluviale

Contacter le(s) service(s) concerné(s)

Direction territoriale Nord-Pas-De-Calais

03 20 15 49 70 dt.nordpasdecalais@vnf.fr

Service territorial Flandres-Lys

03 21 12 95 30 UTI-Flandres-Lys.DT-Nord-Pas-de-Calais@vnf.fr